



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS SEPTEMBRE 2019

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE LES SOURCES, tenue le 5 septembre 2019 à 17h15 Local Les Cyclones, au 1181, rue Robert-L. Séguin, Québec

### 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Simon Viviers, président sortant du Conseil d'établissement de l'année 2018-2019, souhaite la bienvenue aux parents qui sont présents. M. Viviers annonce qu'il y a deux postes à combler au sein du Conseil d'établissement (CÉ).

### 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Bernard Déry propose l'adoption de l'ordre du jour.

### 3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 septembre 2018 et suivi.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2018 est approuvé. Il n'y avait pas de suivi.

Mme Andrée-Anne Gobeil propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2018.

### 4.0 BILAN DE L'ANNÉE

Président du C.É. :

*M. Simon Viviers, président du conseil d'établissement 2018-2019.*

Le président présente le rapport annuel 2018-2019 qui est disponible sur le site Web de l'école.

**Les points traités dans ce rapport sont :**

- le calendrier des réunions : 8 rencontres
- le budget du CÉ : surplus budgétaire reporté de 2166,39\$
- la vie communautaire et les communications
- les frais chargés aux parents
- les dossiers spéciaux : la sécurité aux abords de l'école
- les dossiers courants

### 5.0 INFORMATION DE LA COMMISSAIRE DU SECTEUR

Les deux commissaires n'étaient pas présentes à l'assemblée générale.

## **6.0 LES PRIORITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

- Soutenir la mise en place du nouveau projet éducatif
- Poursuivre les démarches et la mise en chantier de la piste d'hébertisme et la classe extérieure
- Poursuivre les marques de valorisation des élèves
- Accompagner nos élèves en difficulté au plan des apprentissages, les encourager et les soutenir
- 

## **7.0 QUESTIONS ET DEMANDES DES PARENTS**

- ✓ Un parent demande si le rapport d'analyse concernant la sécurité aux abords de l'école peut être mis en ligne sur notre site, il aimerait le consulter. Mme Bouchard s'en chargera;
- ✓ Plusieurs parents se demandent s'il y a une amélioration sur le plan des comportements routiers (stationnement en double, incidents, brigade,...). Depuis le début de la présente année, de nombreux rappels sont nécessaires. Toutefois, Mme Bouchard assure qu'aucun incident impliquant des élèves n'a eu lieu lors de déplacements durant les périodes de classe. Les périodes critiques sont durant les périodes de grandes affluences. Elle rappelle aux parents, que les demandes de parents auprès de la ville font bouger plus rapidement les choses en terme de sécurité aux abords de l'école;
- ✓ Un parent suggère l'intégration de serre/jardins à la classe extérieure;
- ✓ Un parent demande si la piste d'hébertisme et la classe extérieure seront accessibles à tous les niveaux scolaires. Mme Bouchard confirme que oui.
- ✓ Un parent demande avec quels fonds ces deux projets seront réalisés;
- ✓ Un parent demande si tous les élèves de l'école sont valorisés au moins une fois. Mme Bouchard l'en assure que oui.

## **9.0 DATE DE LA 1<sup>ère</sup> SÉANCE DU CÉ**

Lundi 23 septembre 2019 à 19 h à la salle du personnel de l'école Les Sources.

## **10.0 ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M. Simon Viviers explique la procédure d'élection.

M. Bernard Déry propose l'adoption de la procédure d'élection.

## **11.0 CHOIX D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

M. Bernard Déry se propose pour agir à titre de président d'élection.

M. Simon Viviers adopte la proposition pour la présidence de l'élection.

M. Simon Viviers propose Mme Mylène Bourassa à titre de scrutatrice.

## 12.0 ÉLECTIONS :

- A) Des représentants des parents au Conseil d'établissement (article 47)  
Deux postes de parents sont à combler au sein du conseil d'établissement pour cette élection.

Les candidats qui se proposent sont les suivants :

- 1) Christine Turgeon
- 2) Daniel Martineau
- 3) Andrée-Anne Chabot

Les candidates proposées sont les suivants :

- 4) Marie-Pierre Villeneuve (par Mylène Bourassa)
- 5) Éloïse Brault (par Mélanie Robitaille)

M. Bernard Déry propose de fermer les mises en candidature.

Chaque candidat se présente et fait part de ses motivations à siéger sur le conseil d'établissement.

Des bulletins de vote sont distribués.

Mme Mylène Bourassa procède au comptage des bulletins de vote.

Mme Éloïse Brault et M. Daniel Martineau sont élus.

- B) D'un représentant au Comité de parents parmi les représentants au Conseil d'établissement (article 47, 2<sup>e</sup> alinéa)  
Les parents présents à l'assemblée générale décident d'élire, Mme Karine De Hollain, «déléguee» au Comité de parents de la Commission scolaire.
- C) D'un substitut de représentant au Comité de parents (article 47, 3<sup>e</sup> alinéa)  
Mme Véronic Lavoie sera la substitut.

## 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale est levée à 18h15.

Plus de 27 parents étaient présents.

